Niveau(x) d'enseignement 7 Numéro ISN 9355
Centre d'intérêt 140

Buts et objectifs de l'activité, gestion de l'enseignement collégial, 1978-1979 / Secrétariat général, Direction générale de l'enseignement collégial, Ministère de l'éducation -- [Québec] La Direction, 1978
54 f. , 22 x 36 cm

Titre de la couv

Vedette(s)-secondaire(s) Québec (Province) Direction générale de l'enseignement collégial Secrétariat général

Descripteur(s) Gestion de l'enseignement ◦ Politique gouvernementale ◦ Collégial (Ordre d'enseignement)

Le document présente les buts et objectifs de sept projets de l'activité "gestion de l'enseignement collégial" de la Direction générale de l'enseignement collégial. Chacun des projets suivants fait l'objet d'un chapitre: 1. Affaires étudiantes; 2. Programmes; 3. Ressources matérielles et financières; 4. Recherche et développement; 5. Direction et secrétariat; 6. Formation des personnels des collèges; 7. Ressources humaines. De plus, à la fin de chaque chapitre, se trouvent les principales suite que la DGEC devra donner au projet gouvernemental à l'endroit des cégeps

Type de document

16514

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de
l'enseignement collégial

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE
1111, rue Lapierre
LASALLE (Québec)
H8N 2J4
9355

BUTS ET OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ GESTION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL 1978-1979

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Octobre 1978

TABLE DES MATIERES

PRELIMINAIRE..... 2

BUTS ET OBJECTIFS DES AFFAIRES ETUDIANTES..... 4

BUTS ET OBJECTIFS DES PROGRAMMES.....10

BUTS ET OBJECTIFS DES RESSOURCES MATERIELLES.....21
ET FINANCIERES

BUTS ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE ET DU.....30
DEVELOPPEMENT

BUTS LT OBJECTIFS DE LA DIRECTION ET DU.....39
SECRETARIAT

BUTS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION DES.....46
PERSONNELS DES COLLEGES

BUTS ET OBJECTIFS DU GROUPE DES RESSOURCES.....51
HUMAINES

P R E L I M I N A I R E

Situation de la DGEC à l'intérieur de la structure de programmes du ministère de l'Education

PROGRAMME 02: Administration des réseaux

ELEMENT 02: Administration de l'enseignement post-secondaire

ACTIVITE 01: Gestion de l'enseignement collégial

Liste des projets de l'activité, gestion de l'enseignement collégial

PROJET 01: Affaires étudiantes
- " 02: Programmes
- " 03: Ressources matérielles et financières
- " 04: Recherche et développement
- " 05: Direction et secrétariat
- " 06: Formation des personnels des collèges
- " 07: Ressources humaines

Ce document comprend sept (7) parties: lesquelles énoncent les buts et les objectifs des sept (7) projets de l'activité.

La présentation des buts et objectifs de chaque projet est faite selon la disposition suivante:

01. But du projet

01.01 But du premier sous-projet

01. Premier objectif du premier sous-projet.
02. Deuxième objectif du premier sous-projet.
03. Troisième objectif du premier sous-projet.
Etc.

01.02 But du deuxième sous-projet.

01. Premier objectif du deuxième sous-projet.
02. Deuxième objectif du deuxième sous-projet.
03. Troisième objectif du deuxième sous-projet.
Etc.

...2

Vous trouverez de plus à la fin de chaque partie, les principales suites que la DGEC devra donner au projet gouvernemental à l'endroit des cégeps.

...3

BUTS ET OBJECTIFS

DES AFFAIRES ETUDIANTES

...4

BUTS	OBJECTIFS
01. Fournir aux collèges d'enseignement général et professionnel une instrumentation adéquate et une intervention-ressource appropriée qui permettent d'assurer un développement optimal des services à la clientèle dans les secteurs suivants: assistance, consultation, services auxiliaires et communautaires, information scolaire et professionnelle.	
01.01 Promouvoir la mise en place d'un environnement favorable à la formation et au développement intégral de l'étudiant.	01. Doter le réseau collégial d'une politique de développement des services aux étudiants pour décembre 1978. 02. Proposer aux collèges les orientations retenues par la DGEC relativement au rôle que pourrait jouer le cégep face à la communauté dans laquelle il est implanté, pour juillet 1979. 03. Mettre au point un projet de règlements relatifs aux conditions d'admission, aux conditions de vie étudiante et aux conditions de poursuite des études au collégial pour décembre 1978. 04. Analyser les règlements adoptés par les C.A. des collèges relativement aux frais d'inscription exigés des étudiants en 1979/1980 et préparer les autorisations nécessaires pour juin 1979. 05. Assurer un traitement adéquat des demandes faites aux affaires étudiantes provenant de diverses sources,dans un délai n'excédant pas cinq jours ouvrables à compter du moment de la réception de la demande par le service.
01.02 Favoriser le dynamisme de l'étudiant en cheminement d'orientation.	01. Recueillir auprès de la Fédération des cégeps, de l'Association des collèges du Québec, de l'Association des institutions d'enseignement secondaire au Québec et de la Direction générale des réseaux, des avis quant au développement du programme d'information scolaire et professionnelle au collégial par la formation d'un comité aviseur, en octobre 1978. 02. Définir les types d'intervention du groupe ISEP auprès des services de la DGEC et auprès des collèges pour décembre 1978. 03. Fournir au Secrétariat général de la DGEC, les éléments de politiques et procédures relatives à l'ISEP devant être inclus dans le recueil de la DGEC, pour avril 1979.

...5

04. Réenligner et intégrer aux activités de programme d'ISEP pour le 15 mai 1979, les dossiers particuliers suivants:

- répertoire informatique des pré-requis universitaires;
- méthode de recherche dynamique d'emploi.

05. Identifier pour avril 1979, les différentes ressources disponibles en ISEP dans les autres ministères et organismes en vue de favoriser une meilleure intégration de l'ISEP et d'éviter la duplication de services.

06. Constituer, en collaboration avec les universités responsables de la formation des CISEP, une grille d'analyse qualitative de la documentation en ISEP pour juin 1979.

07. Inciter l'étudiant du secondaire professionnel à poursuivre ses études au niveau collégial par la publication d'un document et la réalisation de messages télévisés pour le 1er mars 1979.

08. Réaliser l'implantation de la CHISEP dans le réseau collégial pour décembre 1978.

09. Doter le SAE - ISEP de critères à partir desquels on pourra décider d'assumer ou non la distribution de documents relatifs à l'ISEP pour juin 1979.

10. Rendre accessible par télécommunications les différents répertoires que l'on peut extraire du RIDOC, en établissant un réseau de communications avec les utilisateurs pour obtenir un inventaire le plus complet possible de la documentation disponible en ISEP, pour octobre 1978.

11. Pour décembre 1978, avoir terminé la publication et la diffusion des monographies couvrant l'ensemble des programmes professionnels collégials et formuler des recommandations pour la réalisation de la deuxième phase (mise à jour et réimpression).

12. Fournir aux utilisateurs les informations pertinentes sur les programmes professionnels offerts par les collèges pour janvier 1979.

13. En collaboration avec la D.P.P., bâtir pour mars 79, un instrument qui permettra de recueillir les données sur le profil de carrière des finissants de niveau collégial.

14. Fournir à la clientèle adulte tous les renseignements lui permettant d'entreprendre et/ou de poursuivre des études collégiales en distribuant un document à cet effet en mai 1979.

...6

15. Communiquer mensuellement d'octobre à mai, aux personnes intéressées à l'ISEP, les développements intervenus dans le dossier et favoriser l'échange des renseignements pertinents.

16. Préparer et soumettre à la DPP pour janvier 1979 le devis d'une recherche pour connaître le degré et la nature de l'intégration des cégepiens à l'université.

17. Publier pour le 15 novembre 1979 en collaboration avec la DPP le document "Les finissants 1978 au collégial".

18. Doter les sortants du collégial professionnel d'un inventaire et d'un guide des employeurs par région/catégorie/secteur emploi pour avril 1979.

19. Pour décembre 1978, définir les modalités de participation à certaines manifestations et inventorier les différentes ressources disponibles à cet effet (marketing).

20. Prévoir les situations où le SAE - ISEP interviendra auprès des employeurs et des étudiants pour attirer leur attention sur des programmes d'enseignement particuliers. Publication en avril 1979 d'un document délimitant les champs d'intervention.

01.03 Doter le réseau d'un cadre de fonctionnement et de financement en fonction d'une utilisation maximale des ressources. Evaluer les situations actuelles, explorer les hypothèses de fonctionnement et de financement appropriées.

01. Déposer le 17 octobre 1978, un cadre de référence pour l'établissement d'un régime de vie en résidence couvrant les aspects légaux, moraux et éducatifs et un échéancier d'implantation.

02. Avoir diffusé dans les collèges, pour le 15 janvier 1979, la politique revisée de la DGEC sur le logement étudiant aux plans de la construction, des améliorations et transformations, du régime de vie et de la gestion des résidences.

03. Proposer aux collèges pour le 30 novembre 1978 un guide de gestion des services alimentaires.

04. S'associer à l'action du Seremafi et rédiger pour mai 1979, un document à être intégré au régime budgétaire et financier clarifiant et précisant les notions: autofinancement, frais directs et indirects pour les services auxiliaires.

05. Proposer aux D.S.A.E. et aux animateurs socio-culturels des cégeps, pour le 15 mai 1979, un guide d'orientation d'objectifs opérationnels dans le domaine socio-culturel relativement au développement de la personne.

06. Déposer pour le 17 novembre 1978, un document faisant état des coûts d'opération des services d'animation sportive et socio-culturelle, de la répartition de ces coûts par secteur d'activités ainsi que du mode de financement (revenus) de ces services.

...7

ollèges la mise en place et le développaire des services de consultation.

01. Elaborer et diffuser pour juin 1979 un répertoire d'OBJECTIFS OPERATIONNELS pour les services de consultation.

02. Contribuer à définir avec les psychologues et conseillers d'orientation puis les API, l'APPORT EDUCATIF SPECIFIQUE de chacun dans l'aide à l'étudiant, ainsi que les champs de COLLABORATION MULTIDISCIPLINAIRE pour juin 1979.

03. Fournir aux DSAE le support et l'expertise dans la poursuite d'une réflexion sur la nécessité d'implanter des SERVICES SOCIAUX dans les collèges, en élaborant une nouvelle problématique pour novembre 1978.

04. Fournir aux animateurs de pastorale le support requis dans la définition des OBJECTIFS de l'animation pastorale, en mettant sur pied un comité de travail, lequel préparera pour juin 1979 un document intitulé "Critères éducatifs des services de pastorale".

05. Contribuer avec les DSAE et les animateurs de pastorale, à définir la SITUATION DES SERVICES d'animation pastorale dans les collèges en faisant le point sur la situation pour mai 1979.

06. Elaborer pour juin 1979, un plan d'intervention en vue d'améliorer les conditions d'ACCUEIL DES HANDICAPES sensoriels au collégial.

coordonner l'action des personnels des à l'étudiant en participant aux tradu MAS, du MTMQ et de la CEIC face au vices d'assistance.

01. Compléter l'action du Service des prêts et bourses (SPB) du Ministère par le développement, dans les collèges, d'autres sources d'aide financière, en fournissant pour janvier 1979 des hypothèses de développement.

02. A) Réaliser un nouveau guide de protocole d'entente, en collaboration avec les DSAE et la CEIC pour octobre 1978.
B) Etablir avec les DSAE un mode de fonctionnement rationnel, conforme au guide (comités mixtes), pour mars 1979.
C) Mettre à jour, publier et diffuser pour mai 1979, la méthode de recherche dynamique d'emploi et insister sur son utilisation.

03. S'assurer avec les responsables du MAS que toutes les dispositions du Guide pour assurer les services de santé aux étudiants des cégeps soient exploitées par les administrateurs des programmes de santé en milieu collégial (comités mixtes).

04. Explorer pour janvier 1979 la possibilité, en collaboration avec la RAMQ, d'élaborer un projet de règlements, afin de rendre admissibles au régime les frais occasionnés par les examens médicaux exigés des étudiants par les cégeps, dans certains programmes de formation professionnelle.

Suites à donner au projet du Gouvernement à l'endroit des cégeps et relevant du projet Affaires étudiantes.

01. Poursuivre le programme d'information scolaire et professionnelle. (but 01-07)

02. Poursuivre les études sur les services à la collectivité. (o[illegible]

03. Mettre en forme la politique des services aux étudiants dont [illegible] sent dans le projet du Gouvernement. (objectif 01-01-01)

04. Mettre au point un projet de règlements relatifs aux con[illegible] conditions de vie étudiante et aux conditions de pour[illegible] gial. (objectif 01-01-03)

...9

BUTS ET OBJECTIFS

DES PROGRAMMES

BUTS	OBJECTIFS
02. Définir et organiser les programmes de formation du collégial et offrir aux collèges un support à l'enseignement.	
02.01 Elaborer, approuver, faire expérimenter et évaluer les programmes de formation en fonction des besoins de formation générale et professionnelle des étudiants (jeunes et adultes) et en fonction des besoins et des exigences du développement du Québec.	01. Analyser les besoins de revision et de développement de chaque programme et discipline afin d'établir les mandats des groupes de travail pour janvier 1979. a) Former 84 comités pédagogiques et dégager des enseignants des collèges pour coordonner les activités de ces comités pour septembre 1978. b) Pour décembre 1978, former 19 comités consultatifs industriels pour conseiller le Service des programmes sur la nature des besoins de formation pour les programmes professionnels. 02. Reviser les objectifs de formation des programmes existants en produisant pour certains programmes des rapports d'évaluation contenant: l'historique du programme, les objectifs de formation, l'évaluation de l'atteinte des objectifs de formation, l'identification des nouveaux besoins de formation dans les domaines reliés au programme, la reformulation des objectifs de formation et lorsque nécessaire, établir les besoins de stages obligatoires ou facultatifs dans chacun des programmes. En 1978-1979, les programmes suivants feront l'objet d'évaluation:

180.00	Techniques infirmières (R.E.)	Juin	1979
210.01	Techniques de chimie analytique	Mai	1979
210.02	Techniques de génie chimique	"	"
210.03	Techniques de chimie-biologie	"	"
211.00	Techniques des matières plastiques	"	"
232.00	Technologie du papier	"	"
251.01	Chimie-teinture	"	"
251.02	Production et contrôle	"	"
260.01	Assainissement de l'eau	"	"
260.02	Assainissement de l'air et du milieu	"	"
280.01	Techniques de fabrication (R.E.)	"	"
280.03	Entretien d'aéronef (R.E.)	"	"
280.04	Avionique (R.E.)	"	"
271.00	Technologie minérale (R.E.)	Juin	1979
233.00	Techniques du meuble et du bois ouvré (R.E.)	Mai	1979
382.00	Techniques d'aménagement (R.E.)	Mars	1979
	Techniques humaines (R.E.)	Juin	1979

*(R.E.) Rapport d'étape

...11

03. Reformuler dans un rapport les objectifs de formation pour certains programmes et présenter des grilles de cours préliminaires.

En 1978#1979, les programmes et disciplines suivants feront l'objet d'un rapport:

- Anglais, langue maternelle	Mai	1979
- Langues secondes et étrangères	"	"
- Sciences humaines	Juin	1979
- Sciences administratives	Mars	1979
- Arts (développement de la musique et de l'art dramatique)	Juin	1979
- Archives médicales	Mars	1979
- Construction navale	Mai	1979
- Mathématiques	Déc.	1979
- Techniques correctionnelles	"	"
- Gestion d'entreprises agricoles	Janv.	1979
- Technologie de la mécanique	Juin	1979
- Physique	"	"

04. Reviser les contenus de formation des programmes:

a) Identifier les cours à être éliminés, modifiés ou créés pour atteindre les objectifs de formation reformulés ou modifiés.
b) Evaluer les implications administratives et financières des modifications suggérées en consultant les administrateurs pédagogiques des collèges et le SEREMAFI.
c) Proposer une nouvelle grille de cours lorsque nécessaire.

En 1978#1979, le programme 410.00 Techniques administratives fera l'objet d'une revision des contenus de formation, janvier 1979.

05. Evaluer les programmes expérimentaux autorisés dans les collèges afin de décider des suites à donner à ces programmes lorsque l'expérimentation est terminée et produire un support d'évaluation à la date prévue.

142.00	Milieu naturel(R.E)	Juin	1979
241.01 & 241.21	Fabrication mécanique	Avril	1979
247.00	Technologie de système	"	"

06. Connaître les enseignements dispensés hors Québec en vue d'améliorer les programmes en réalisant les missions suivantes:

- Gestion d'entreprises	Juin	1979
- Secrétariat (France)	Nov.	1978

- Fabrication mécanique (E.U.)	Mai	1979
- Electrotechnique (E.U.)	"	"
- Rééducation (E.U.)	Juin	1979
- Techniques infirmières (E.U.)	Déc.	1978
- Education des adultes en santé (Ontario)	Nov.	1978
- Techniques paramédicales (Belgique)	Mars	1979
- Mission de concertation	Mars	1979

07. Consulter des organismes et groupes extérieurs au MEQ en vue d'améliorer les programmes d'enseignement collégial en:

a) Soumettant aux comités consultatifs industriels les questions à étudier, leur assurant le support nécessaire de façon à les rendre capables de fournir au Service des programmes les recommandations découlant de leurs recherches.
b) Participant aux comités créés par l'article 178-8 de la Loi 250.
c) Participant au Comité Santé au travail de l'ASPQ.
d) Collaborant avec le Service de formation et de perfectionnement du MAS.
e) Collaborant avec les différentes directions du MAS.
f) Participant au Comité de l'OIIQ.
g) Participant au Comité de la CTPQ.
h) Participant aux comités du MEQ - MAQ.
i) Des comités consultatifs industriels fourniront en 1978-1979 des avis pour les programmes suivants:

- Informatique	Mai	1979
- Technologie minérale	"	"
- Techniques maritimes	"	"
- Electrotechnique	"	"
- Fabrication mécanique	"	"
- Equipement motorisé	"	"
- Technologie de la métallurgie	"	"
- Techniques aéronautiques	"	"
- Techniques du meuble et du bois ouvré	"	"
- Techniques policières	"	"
- Aménagement	"	"
- Techniques de prévention	"	"
- Architecture	"	"
- Techniques cartographiques et géodésiques	"	"
- Techniques du génie civil	"	"

...13

		Mai	197
-	Mécanique du bâtiment	"	"
-	Techniques judiciaires	"	"
-	Techniques de la documentation	"	"
-	Programmes de chimie	"	"

08. Analyser les besoins auxquels répondent les cours expérimentaux et institutionnels afin de décider des suites à donner à ces cours et établir des projets de décision pour juin 1979 en regard des cours expérimentaux suivants:

613-301-76	Chinois III	Juin	1979
613-401-76	Chinois IV	"	"
602-916-76	Initiation à la traduction	"	"
601-921-73	Bandes dessinées et figuration narrative	"	"

09. Collaborer de façon continue avec le GIPEX afin de produire et de mettre à la disposition des enseignants, des coordonnateurs et des collèges, les travaux de définitions de tâches et d'éléments de connaissances.

a) Recruter dans les collèges, pour mars 1979, des spécialistes en enseignements pour effectuer les travaux du GIPEX.
b) Orienter les travaux du GIPEX et effectuer le suivi de ces travaux auprès des spécialistes dégagés pour les fonctions de travail pour les secteurs suivants:

- Acheteur
- Cameraman, perchiste, bruiteur
- Techniques policières
- Communications
- Assistance sociale
- Secrétariat (D. III)
- Chimie
- Loisirs et sports
- Pêches
- Journalisme
- Mécanique marine
- Réadaptation
- Electronique
- Communication
- Education spécialisée
- Documentation et archives
- Imprimerie
- Santé (D. III)
- Sciences naturelles (D. III)
- Informatique (D. III)
- Techniques correctionnelles
- Couture
- Contrôle des procédés
- Podiâtrie
- Energie solaire
- Entretien mécanique
- Technologie de système

- Equipement motorisé (D. III)
- Agriculture
- Diététique
- Navigation
- Transformation de produits laitiers
- Techniques de communication (réparation)

c) Diffuser dans le réseau collégial des documents produits par le GIPEX à l'aide d'un mode de distribution à déterminer en novembre 1978.

10. Etablir des programmes de passage du niveau secondaire professionnel au collégial et publier les guides de passages suivants:

- Sciences graphiques	Déc.	1978
- Technologie agricole	Nov.	1978
- Techniques cartographiques et géodésiques	Mai	1979
- Electrotechnique	"	"
- Techniques administratives	"	"
- Secrétariat	Avril	1979
- Fabrication et dessin de conception mécanique	Juin	1979

11. Rendre officiels les programmes de l'enseignement collégial par la publication des Cahiers de l'enseignement collégial:

- Cahier provisoire	Déc.	1978
- Cahier régulier, tome I	Mai	1979
- Cahier régulier, tome II	"	"
- Cahier des programmes pour adultes	Fév.	1979
- Cahier des cours complémentaires institutionnels	Continue	
- Supplément des Cahiers	Juin	1979

02.02 Fournir aux agents pédagogiques du réseau de l'enseignement collégial le support nécessaire afin de favoriser une animation pédagogique qui facilitera l'atteinte des objectifs de formation par les collèges.

01. Faciliter aux professeurs l'atteinte des objectifs de formation pour chacun des programmes de phase C (animation, encadrement pédagogique) en:

a) Faisant rédiger par les comités pédagogiques, pour juin 1979, des guides pédagogiques pour chacun des cours du programme ou de la discipline et assurer la diffusion de ces guides auprès des enseignants du réseau:

- Mathématiques (1 guide)	Juin	1979
- Techniques de réadaptation (1 guide)	"	"
- Techniques de sciences naturelles (4 guides)	"	"

...15

-	Biologie (2 guides)	"	"
-	Chimie (1 guide)	"	"
-	Physique (2 guides)	"	"
-	Technologie de l'architecture (1 guide)	"	"
-	Technologie du génie civil (1 guide)	"	"
-	Mécanique du bâtiment (1 guide)	"	"
-	Techniques cartographiques et géodésiques	"	"
-	Sciences graphiques (1 guide)	"	"
-	Electrotechnique (7 guides)	"	"
-	Technologie de la métallurgie (3 guides)	"	"
-	Techniques policières	"	"
-	Géographie	"	"
-	Langue et civilisations anciennes (1 guide)	"	"
-	Philosophie (1 guide)	"	"
-	Psychologie (5 guides)	"	"
-	Techniques d'éducation spécialisée (1 guide)	"	"
-	Sciences politiques (4 guides)	"	"
-	Techniques d'assistance sociale (1 guide)	"	"
-	Techniques de la documentation (1 guide)	"	"
-	Administration (5 guides)	"	"
-	Techniques administratives (1 guide)	"	"
-	Secrétariat	"	"
-	Informatique (1 guide)	"	"
-	Arts plastiques (1 guide)	"	"
-	Cinéma (1 guide)	"	"
-	Musique (25 guides)	"	"
-	Arts appliqués (1 guide)	"	"
-	Espagnol (2 guides)	"	"
-	Hygiène dentaire (cahier de stages)	"	"

b) En facilitant l'organisation d'une quinzaine de colloques, à l'intention des enseignants, sur des thèmes d'ordre pédagogique: stratégie d'enseignement, évaluation d'atteinte d'objectifs d'apprentissages, moyens d'enseignements et échanges sur des expériences pédagogiques locales.

02. Susciter des projets d'innovation pédagogique et faire l'analyse des besoins en documentation didactique.

a) Fournir aux collèges les objectifs et le guide d'orientation des projets d'innovations pédagogiques pour octobre 1978.
b) Analyser avec les agents pédagogiques la documentation didactique existante, les projets de production et les besoins en documentation didactique.
c) Produire les inventaires suivants:
- Pour juin 1979, un inventaire des volumes français existants pour l'enseignement dans les programmes professionnels.
- Un inventaire continu des volumes à faire produire dans le cadre de subventions.
- Pour juin 1979, un inventaire des volumes existants de langue française à faire subventionner.

03. Informer les agents pédagogiques des collèges des réalisations étrangères en matière de pédagogie et leur en faciliter l'accès.

a) Préparer une mission à l'étranger pour le programme de prothèses visuelles, juin 1979.
b) Accueillir les groupes étrangers en mission au Québec:

-	Chimie	Oct. 1978
-	Education spécialisée	Nov. 1978
-	Techniques de secrétariat	Oct. 1978

c) Diffuser la documentation et les rapports de missions.
d) Etudier la pertinence des projets de missions et donner un avis sur environ 50 projets de coopération provenant du réseau collégial pour mai 1979.

04. Apporter de l'aide aux pays qui en font la demande.

a) Participer sur demande, aux activités de support aux CPR Maroc et à l'ACDI.
b) Sélectionner le personnel qui part en mission.
c) Faire l'analyse des projets de missions et fournir des recommandations.

05. Aider les collèges à perfectionner les professeurs afin d'améliorer la qualité de la langue d'enseignement.

a) Informer les enseignants des programmes professionnels, de l'intérêt à participer au programme de stage en France pour la francisation des enseignements techniques.
b) Participer à la sélection des enseignants qui font application au programme de stage de francisation des enseignements techniques.
c) Participer à l'évaluation des retombées des stages de francisation.

...17

02.03 Développer des politiques et effectuer des recherches qui faciliteront aux collèges l'atteinte des objectifs en formation des étudiants du Québec.

01. Rédiger en 1978-79, les politiques et procédures requises pour solutionner les problèmes que rencontrent les collèges dans l'atteinte des objectifs de formation:

a) Reviser le texte sur le mode des programmes, juin 1979.
b) Mettre en opération la politique des stages, mars 1979.
c) Terminer la rédaction de la section Service des programmes du Guide de gestion, pour juin 1979.
d) Rédiger une politique de l'enseignement du français au collégial pour janvier 1979 et un test de français en construction de la phrase pour mars 79.
e) Rédiger une politique sur l'utilisation des centres de documentation didactique.
f) Développer une politique et des procédures de subventions favorisant le développement de la technologie éducative dans le réseau en:
- Mettant sur pied un projet de subventions à la production de documents audio-visuels, pour décembre 1978.
- Publiant 2 monographies sur l'utilisation (pédagogique) des documents audio-visuels par les étudiants, pour juin 1979.
- Inventoriant les équipements audio-visuels du réseau, pour juin 1979.
- Inventoriant les projets de production audio-visuelle du réseau, pour janvier 1979.
- Etablissant une politique relative à l'élagage des bibliothèques des collèges, pour juin 1979.
- Etablissant une politique de production de documents écrits en français, pour décembre 1978.
g) Adapter le modèle d'évaluation des programmes aux programmes expérimentaux, pour octobre 1978.
h) Rédiger un document définissant les critères de développement et d'acceptation des cours expérimentaux, pour avril 1979.
i) Rédiger un document préliminaire sur le partage des responsabilités quant à l'élaboration et à l'approbation des programmes pour adultes, pour décembre 1978.
j) Rédiger une politique d'encadrement des colloques, pour décembre 1978.

02. Analyser les demandes des collèges en matière d'innovation pédagogique et accorder les subventions aux projets retenus selon l'échéancier prévu:

a) Reviser pour octobre 1978, les objectifs du programme.
b) Publier pour novembre 1978, les formulaires de demande de subventions adaptés au programme 1979/1980.
c) Analyser les projets pour avril 1979.
d) Autoriser et financer les projets pour mai 1979.
e) Accorder un support technique aux chercheurs.

...18

f) Produire les supports suivants:

1) Rapport final du programme 1977/1978	Oct.	1978
2) Rapport final du programme 1978/1979	Nov.	1978
3) Rapport final du programme 1979/1980	Juin	1979
4) Publication du rapport de recherche 1977/1978 (23 rapports)	Nov.	1978

03. Effectuer la concertation nécessaire avec les différents réseaux d'enseignement afin d'harmoniser le cheminement des étudiants d'un niveau à l'autre.

a) Consulter et informer les DSP des collèges sur les politiques que veut mettre de l'avant le Service des programmes via 7 réunions du comité conseil et 5 avec l'assemblée des DSP des collèges publics et privés.
b) Participer aux travaux du comité permanent de revision des structures d'accueils du CLESEC.
Les points traités en 1978/1979:
- programmation des mathématiques;
- passage collégial professionnel à université;
- structure d'accueil 1980/1981.
c) Participer aux travaux du CLECES.
d) Participer à l'élaboration d'une politique de la formation professionnelle par la Direction des plans et politiques.

04. Sur demande, assister les collèges publics et privés ainsi que divers organismes dans l'interprétation du régime pédagogique.

05. Fournir au MEQ, sur demande, les avis et expertises en ce qui a trait aux programmes de formation de l'enseignement collégial.

06. Emettre aux étudiants les diplômes, certificats et attestations officielles du MEQ (environ 30 000 diplômes).

f) Produire les supports suivants:

1) Rapport final du programme 1977/1978	Oct.	1978
2) Rapport final du programme 1978/1979	Nov.	1978
3) Rapport final du programme 1979/1980	Juin	1979
4) Publication du rapport de recherche 1977/1978 (23 rapports)	Nov.	1978

03. Effectuer la concertation nécessaire avec les différents réseaux d'enseignement afin d'harmoniser le cheminement des étudiants d'un niveau à l'autre.

a) Consulter et informer les DSP des collèges sur les politiques que veut mettre de l'avant le Service des programmes via 7 réunions du comité conseil et 5 avec l'assemblée des DSP des collèges publics et privés.

b) Participer aux travaux du comité permanent de revision des structures d'accueils du CLESEC.
Les points traités en 1978/1979:
- programmation des mathématiques;
- passage collégial professionnel à université;
- structure d'accueil 1980/1981.

c) Participer aux travaux du CLECES.

d) Participer à l'élaboration d'une politique de la formation professionnelle par la Direction des plans et politiques.

04. Sur demande, assister les collèges publics et privés ainsi que divers organismes dans l'interprétation du régime pédagogique.

05. Fournir au MEQ, sur demande, les avis et expertises en ce qui a trait aux programmes de formation de l'enseignement collégial.

06. Emettre aux étudiants les diplômes, certificats et attestations officielles du MEQ (environ 30 000 diplômes).

suites à donner au projet du Gouvernement à l'endroit des cégeps et relevant du projet Programmes.

01. Préparer un nouveau régime pédagogique et les contenus nécessaires à sa mise en application soient:

- les cours préalables;
- les cours obligatoires;
- les concentrations;
- les cours en crédits;
- les projets de fin d'étude.

02. Réévaluer le degré de spécialisation des programmes et procédés, s'il y a lieu, au regroupement des programmes.

03. Établir les commissions de programmes.

04. Poursuivre l'évaluation des programmes. (objectif 02-01-02)

05. Poursuivre le développement du programme de subvention à l'innovation pédagogique. (objectif 02-03-02)

06. Proposer une politique pour les bibliothèques. (objectif 02-03-01)

07. Promouvoir en collaboration avec le S.G.M.E., la production de manuels. (objectif 02-03-01)

...20

BUTS ET OBJECTIFS

DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES

...21

BUTS	OBJECTIFS
03.00 Assurer aux cégeps, en conformité avec la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel, les ressources requises pour leur fonctionnement et leur développement.	
03.01 Allouer des ressources aux collèges dans un esprit de développement rationnel et équitable du réseau.	01. Elaborer une structure d'activités de départ et définir les activités, pour juillet 1978. 02. En collaboration avec les collèges, effectuer une étude du système budgétaire actuel, pour mars 1979. 03. En collaboration avec les collèges, élaborer un nouveau mode d'allocation des ressources, pour décembre 1979. 04. Au cours de l'année scolaire 1978/1979, réviser la politique budgétaire. 05. Au cours de l'année scolaire [illegible]/1979, élaborer la revue des programmes.
03.02 Etablir un plan d'équipement permettant d'assurer l'équité dans le partage entre les collèges des ressources matérielles afin que chacun d'eux puisse dispenser les activités de formation qu'il est autorisé à offrir aux étudiants et puisse soutenir lesdites activités de formation.	01. Réviser et élaborer, pour septembre 1978, un plan d'équipement des investissements du réseau collégial public par projet spécifique dans lequel on devra retrouver au 30 juin 1979, dans le cadre de l'horizon 1990, la réalisation de:

	Devis péd.	Programme technique des col.	Etude d'alternative optimale	Mesures préparatoires
Dawson	Nov. 1978	Déc. 1978	Jan. 1979	Fév. 1979
Drummondville	Nov. 1978	Nov. 1978	Nov. 1978	Nov. 1978

...22

BUTS

OBJECTIFS

	Devis péd.	Programme technique des coll.	Etude d'alternative optimale	Mesures préparatoires
Sorel-Tracy	Nov. 1978	Nov. 1978	Nov. 1978	Nov. 1978
La Pocatière	Oct. 1978	Oct. 1978	Oct. 1978	Oct. 1978
Chicoutimi (pilotage)		Oct. 1978	Déc. 1978	Déc. 1978
Edouard-Mont.		Déc. 1978	Jan. 1979	Jan. 1979
Manicouagan (centre spor.)		Oct. 1978		Oct. 1978
Victoriaville				Oct. 1978
Valleyfield		Oct. 1978		
Manicouagan (Obj. 1 & 2)				Déc. 1978
Lionel-Groulx (Obj. 1 & 2)				Nov. 1978
Saint-Laurent (Obj. 1 & 2)				Nov. 1978
Gaspésie (Obj. 1 & 2)				Jan. 1979
Sag. / Lac St-Jean (Chicoutimi) (Obj. 1 & 2)				Jan. 1979
Joliette (Obj. 1 & 2)				Mars 1979
Edouard-Mont. (Obj. 1 & 2)				Mars 1979

et un certain nombre de plans directeurs, de programmes techniques de résidences, et une programmation de construction de résidences.

02. Réviser le cadre de référence du plan d'équipement des investissements.

...23

BUTS	OBJECTIFS
	03. Réviser et tenir à jour l'élaboration du plan d'équipement des investissements en déterminant au 31 décembre 1978 et au 30 juin 1979, les coûts d'exploitation du plan d'équipement, le service de la dette et le mode de financement.
	04. S'assurer de la légalité des contrats d'engagement des professionnels en regard du plan d'équipement.
	05. Au cours de l'année 1978/1979, élaborer un document de mise en application d'une politique de conservation de l'énergie.
03.03 Utiliser adéquatement le plan annuel des investissements de manière à assurer en fonction des disponibilités budgétaires:	01. Appliquer les règles budgétaires en fonction des investissements immobiliers et mobiliers, le tout selon la structure d'activité en vigueur.
- la normalisation; - la sécurité; - l'implantation de nouvelles options; - les réparations majeures aux édifices; - les améliorations qualitatives des locaux et l'allocation du fonds de bibliothèque;	02. Dans le cadre du budget des investissements 1978/1979, élaborer: - un guide de présentation des demandes budgétaires, - un document d'analyse des demandes budgétaires.
	03. Dans le cadre du budget 1978/1979, analyser des demandes budgétaires de 46 collèges et campus et procéder à la rencontre des 37 collèges, avec une emphase particulière sur une (1) école spécialisée.
	04. Dans le budget 1978/1979, communiquer aux 37 collèges, leur budget d'investissements.
	05. Déterminer le mode d'allocation des fonds de bibliothèque à partir de l'étude d'un comité "ad hoc".
	06. Etudier le comportement de l'utilisation des normes en investissement en relation avec les disponibilités budgétaires pour le 15 décembre 1978.

...24

BUTS

03.04 Utiliser, adéquatement, la tranche annuelle des investissements de manière à réaliser l'ensemble des projets planifiés dans la première année du plan d'équipement.

OBJECTIFS

01. Permettre la réalisation de l'ensemble des projets du plan d'équipement 1978/1981, tel qu'approuvé le 15 août 1978.

Huit (8) analyses d'études préliminaires

1.	Edouard-Montpetit, centre sportif communautaire	Octobre 1978
2.	Valleyfield, agrandissement (gymnase)	Janvier 1979
3.	Bourgchemin, Sorel/Tracy	Février 1979
4.	Victoriaville, école du meuble	Mars 1979
5.	Côte-Nord, Manicouagan, centre sportif	Mars 1979
6.	La Pocatière, agrandissement, réaménagement	Mars 1979
7.	Saguenay/Lac St-Jean (Chicoutimi) Ecole de pilotage	Avril 1979
8.	Bourgchemin, construction du Campus Drummondville	Mai 1979

Treize (13) analyses de plans, devis et estimés préliminaires

1.	Trois-Rivières, réaménagements	Novembre 1978
2.	Sainte-Foy, bibliothèque, réaménagements	Novembre 1978
3.	Edouard-Montpetit, centre sportif communautaire	Janvier 1979
4.	Lionel-Groulx, réparations majeures	Mars 1979
5.	Saint-Laurent, réparations majeures	Mars 1979
6.	Valleyfield, agrandissement (gymnase)	Avril 1979
7.	Côte-Nord, Manicouagan, réparations majeures	Mai 1979
8.	Bourgchemin, Sorel/Tracy	Juin 1979
9.	Saguenay/Lac St-Jean, Chicoutimi, réparations majeures	Juin 1979

...25

BUTS

OBJECTIFS

10.	Gaspésie, réparations majeures	Juin	1979
11.	La Pocatière, réaménagements, agrandissement	Juin	1979
12.	Victoriaville, école du meuble	Juin	1979
13.	Côte-Nord, Manicouagan, centre sportif	Juin	1979

Sept (7) analyses de plans, devis et estimés définitifs

1.	Bois-de-Boulogne, bibliothèque, réaménagements	Octobre	1978
2.	Côte-Nord, construction du Campus Mingan	Janvier	1979
3.	François-Xavier Garneau: bibliothèque réaménagements centre sportif	Janvier	1979
4.	John Abbott, réaménagements (Phase IV)	Février	1979
5.	Trois-Rivières, réaménagements	Mars	1979
6.	Sainte-Foy, bibliothèque, réaménagements	Mai	1979
7.	Edouard-Montpetit, centre sportif communautaire	Juin	1979

Sept (7) représentations à l'ouverture des soumissions
analyse des soumissions
préparations de mémoires

1.	Victoriaville, réaménagements	Juillet	1978
2.	Valleyfield, réparations majeures	Août	1978
3.	Bois-de-Boulogne, bibliothèque, réaménagements	Février	1979
4.	Côte-Nord, construction du Campus Mingan	Mars	1979

...26

BUTS

OBJECTIFS

5. François-Xavier Garneau: bibliothèque réaménagements centre sportif	Mars	1979
6. John Abbott, réaménagements (Phase IV)	Avril	1979
7. Trois-Rivières, réaménagements	Avril	1979

Huit (8) représentations à la signature du contrat

1. John Abbott, réaménagements (Phase III)	Octobre	1978
2. Victoriaville, réaménagements	Octobre	1978
3. Valleyfield, réparations majeures	Novembre	1978
4. Bois-de-Boulogne, bibliothèque, réaménagements	Avril	1979
5. Côte-Nord, construction du Campus Mingan	Mai	1979
6. François-Xavier Garneau: bibliothèque réaménagements centre sportif	Mai	1979
7. John Abbott, réaménagements (Phase IV)	Juin	1979
8. Trois-Rivières, réaménagements	Juin	1979

Neuf (9) études particulières en mobilier, appareillage et outillage reliés aux projets de construction,

1. John Abbott (2 études)	Janvier 1979
2. Victoriaville	Mars 1979
3. Rimouski (Marine)	Janvier 1979
4. Bois-de-Boulogne	(à déterminer)
5. Côte-Nord	(à déterminer)
6. Bourgchemin	(à déterminer)
7. François-Xavier Garneau (2 études)	Juin 1979

BUTS

03.05 Financer et évaluer adéquatement l'atteinte des objectifs en terme de coûts réels des activités de formation et du plan d'équipement.

OBJECTIFS

01. Financer et évaluer le suivi du plan annuel des investissements de la tranche annuelle du plan d'équipement et des budgets de fonctionnement émanant de la revue de programmes:

- élaborer et mettre à jour le plan annuel de financement;
- tenir à jour, de façon continue, le registre des émissions d'obligations.
- publier, en date du 31 mars et du 30 septembre de chaque année, le coût en capital et intérêts du service de la dette à long terme;
- à l'étape de l'établissement de l'enveloppe du réseau collégial public, vérifier les sommes inscrites dans les arrêtés en conseil, les sommes à verser dans les 9 premiers mois de l'année, les besoins en emprunts bancaires et des demandes de remboursement;
- tenir à jour, de façon continue, la certification des crédits impliqués dans la revue de programmes;
- à l'étape du budget révisé, établir les 3 derniers versements des subventions de fonctionnement de l'année scolaire en tenant compte du résultat de l'analyse des états financiers de l'année précédente;
- réviser et élaborer annuellement un unique document de présentation du rapport financier annuel;
- analyser et vérifier annuellement les informations transmises dans le document "rapport annuel".

02. Procéder annuellement à l'application de la politique des déficits.

..28

Suites à donner au projet du Gouvernement à l'endroit des cégeps et relevant du projet Ressources matérielles et financières.

01. Intégrer le budget de l'éducation des adultes dans le financement régulier des collèges.

02. Elaborer un nouveau mode d'allocation des ressources. (objectifs 03-01-01, 03-01-02, 03-01-03)

03. Définir avec plus de précisions ce que sont des "transformations mineures".

04. Préparer des projets de règlement concernant les rapports financiers des collèges.

05. Déterminer les circonstances qui entraîneraient la nomination d'un contrôleur des finances.

BUTS ET OBJECTIFS

DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT

BUTS

04. Coordonner le développement du système d'enseignement collégial et effectuer les études requises pour l'élaboration des politiques sous-jacentes.

C'est-à-dire d'exercer une fonction de recherche et de développement des instruments permettant:

a) de fournir à la DGEC et aux collèges les dossiers nécessaires à l'orientation générale du développement de l'enseignement collégial;

b) de faciliter la prise de décision l'énoncé de politiques;

c) d'assurer la cohérence entre les diverses opérations en cours ou à entreprendre;

d) d'assurer une évaluation permanente des diverses actions entreprises;

e) de prévoir les mécanismes d'ajustement nécessaires.

04.01. Assurer la coordination du développement de systèmes d'information pour les besoins de la DGEC et coordonner le développement de l'informatique servant à des fins de gestion dans le réseau collégial.

OBJECTIFS

01. Assurer le support informatique nécessaire pour que l'allocation des professeurs entre les collèges, pour 1978/1979, soit faite le 24 mars 1979.

02. Fournir au comité sur la tâche des instruments d'analyse de différentes hypothèques de répartition des professeurs entre les collèges.

03. Faire de petits programmes d'exploitation du SICC afin de fournir aux gestionnaires de la DGEC et du réseau des outils d'information concernant les clientèles scolaires du collégial.

04. Assurer la coordination du développement de l'informatique dans le réseau collégial.

05. Assurer le support informatique pour la recherche et l'analyse d'un nouveau mode d'allocation, ainsi que pour la mise au point d'outils informatiques de gestion financière.

...31

06. Assurer un support informatique aux analyses des états financiers.

07. Assurer un support informatique pour l'analyse des budgets des collèges.

08. Fournir aux différents intervenants (DGEC, C.T., Ministère), les outils d'information nécessaires sur les personnels des collèges.

04.02 Fournir à la DGEC et aux collèges les données démographiques et les analyses statistiques nécessaires à la prise de décisions en matière de développement des enseignements et des collèges.

01. Fournir à la DGEC un relevé définitif des clientèles des collèges pour fins de revision budgétaire (A-78), pour le 20 novembre 1978.

02. Déterminer, avec le plus de précision possible, la clientèle 1979/1980 qui servira de base au budget et à la détermination du nombre de professeurs, pour le 10 janvier 1979.

03. Coordonner auprès des collèges et du SIMEO le bon fonctionnement du SICC.

04. Mettre à la disposition des collèges une formule de demande d'admission mise à jour pour l'année scolaire 1980/1981, pour le 15 août 1979.

05. Réviser, pour fins budgétaires, la clientèle réelle des collèges qui le demandent

06. Rendre disponible à la DGEC et aux collèges des données et des analyses statistiques sur les sujets suivants:
    - le cheminement scolaire des étudiants, février 1979;
    - la clientèle potentielle des collèges pour la session d'automne qui suit;
    - l'écart de clientèle entre la clientèle prévue et la clientèle réelle;
    - les étudiants des collèges anglophones qui proviennent d'une autre province ou de l'étranger;
    - l'état de la clientèle étudiante régulière inscrite à temps plein dans les collèges au 20 septembre;

- l'évolution de la clientèle régulière de 1967 à nos jours, janvier 1979;
- les diplômés du professionnel secondaire au collégial, fin mars 1979;
- l'analyse des décisions réservées aux demandes d'admissions pour l'automne 1976, 1977, 1978, pour décembre 1978;
- le temps écoulé entre la fin des études secondaires et le début des études collégiales, pour la fin mars 1979;
- les zones d'influence de chaque collège à la session d'automne 1977;
- la distribution des sortants du secondaire vers les collèges à partir des D.A. et F.I., par CSI et institutions privées, pour la session d'automne 1978;
- la zone d'influence de chaque collège public et privé à partir des inscriptions à temps complet, par territoire de C.S.R. et de C.S.I. de septembre 1972 à 1977, pour le 10 septembre 1978;
- la clientèle adulte inscrite à temps complet aux sessions A-76, A-77, A-78, pour la mi-mars 1979;
- les variations de la clientèle des collèges de la session d'automne à la session d'hiver, pour juin 1979;
- le temps d'obtention d'un DEC par programme et par collège selon:

  1- le nombre de sessions;
  2- le temps passé dans le réseau.

- le coût moyen d'obtention d'un DEC dans un programme donné, en tenant compte des abandons en cours d'étude, pour août 1979;
- les principales caractéristiques de l'étudiant à son arrivée au niveau collégial, pour novembre 1979;
- la zone d'influence régionale de chaque collège public à partir de ses nouvelles inscriptions aux sessions d'automne 1974/1975, 1976/1977, pour le 30 octobre 1978;
- l'évolution de la clientèle de niveau collégial de chaque région administrative scolaire;
- les migrations interrégionales avec création d'un instrument de prévision de ces migrations, pour le 30 septembre 1979.

07. Fournir à la DGEC, aux collèges et aux autres instances un instrument de planification à moyen et long termes, en faisant une prévision de clientèle régulière de 1978 à 1990.

08. Collaborer avec la DGES et les universités à l'amélioration du système de transformation par voie informatique des BCU aux universités.

09. Répondre aux demandes du Conseil du trésor et du BRR, via la DSPS, sur l'évaluation du coût de système de l'année 1977/1978, pour le 15 décembre 1978.

04.03. Assurer le développement cohérent des enseignements professionnels dans le réseau collégial ainsi que la réalisation des études et recherches nécessaires à la planification des enseignements et au développement des collèges.

01. Fournir au gouvernement les orientations à moyen terme pour l'ensemble du réseau (stratégies triennales).

02. Assurer une répartition rationnelle des enseignements professionnels dans le réseau.

03. Établir sur une base scientifique la délimitation des territoires des collèges et des régions collégiales, pour novembre 1978.

04. Doter la DGEC et le réseau des collèges d'un instrument socio-économique de développement de l'enseignement collégial en établissant, pour mars 1979, les profils socio-économiques de chacune des régions collégiales et des territoires des collèges.

05. Planifier le développement des programmes professionnels pour 1978/1979 et 1979/1980 à l'enseignement régulier, en autorisant les collèges à dispenser les programmes professionnels.

06. Viser à réaliser une certaine adéquation entre les diplômés du secteur professionnel et le marché du travail, en contingentant la clientèle de certains programmes professionnels pour 1979/1980.

07. Répondre aux demandes des collèges en matière d'autorisation de programmes à l'éducation des adultes et mettre sur pied un modèle d'autorisation.

08. Élaborer et publier, pour juin 1978, un document servant de cadre de travail à la réalisation des études de pertinence.

09. Assurer une présentation adéquate et une sélection rigoureuse des projets de recherche, pour juin 1979.

10. Élaborer davantage le concept de "centre spécialisé" et en vérifier les possibilités d'implantation dans le domaine de la soudure, pour juin 1979.

11. Participer à l'évaluation des programmes de techniques forestières, milieu naturel, sciences naturelles, aménagement cynégétique et halieutique.

12. Analyse du marché du travail pour les techniques d'aménagement, pour juin 1979.

13. Procéder pour juin 1979, à l'analyse de la pertinence d'implanter des programmes de formation collégial dans les domaines de:

a) la prévention routière,

b) les orthèses et prothèses,

c) la pédiatrie,

d) la muséologie,

e) le design du meuble,

f) la technologie solaire et la conservation de l'énergie,

g) la radio-électronique,

h) l'entretien mécanique,

i) l'hygiène de l'environnement,

j) le contrôle de la qualité,

k) la conservation de la faune,

l) la danse professionnelle.

14. Analyser la pertinence d'ouvrir dans un deuxième autre collège une ou des voies de sorties du programme de techniques forestières, pour juin 1979.

15. Analyser la pertinence de procéder à des immobilisations dans le cadre de l'enseignement pratique du programme de techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (octobre 78).

16. Définir pour juin 1979, l'orientation à donner aux programmes de:

- technologie minérale;
- administration générale;
- techniques de relations publiques polyglottes;
- assistance sociale;
- art vestimentaire;
- contrôle de procédés;
- technologie de systèmes;
- techniques de l'image.

17. Assurer pour juin 1979, le développement et l'implantation des programmes suivants:

- électroencéphalographie,
- thanatologie.

18. Identifier un second centre d'enseignement et engager le processus d'implantation du programme 589.01 (art et technologie des médias).

19. Suivre le développement du programme de l'exploration des besoins dans le domaine de l'hygiène industrielle.

20. Structurer l'enseignement des métiers d'art au niveau collégial.

...16

21. Collaborer aux travaux du comité "ad hoc" formé pour l'analyse du programme actuel d'art et technologie des médias et l'étude des équipements requis pour son enseignement.

22. Développer un arbre de classification permettant de répertorier, classer et diffuser les articles de périodiques dans le domaine du meuble et bois ouvré, pour juin 1979.

23. Définir les orientations et les réalisations du réseau en vue de la défense des crédits de l'enseignement collégial public, pour mars 1979.

24. Encadrer la réalisation des projets d'analyse institutionnelle suivants:

    a) Le comportement scolaire de l'étudiant (St-Jean)
    b) Le profil de l'étudiant en sciences (Maisonneuve)
    c) L'analyse des plans d'études (Jonquière)
    d) La fabrication d'indicateurs de la qualité de la formation au niveau collégial (CADRE)

25. Participer à l'implantation de la politique des évaluations du M.E.Q.

26. Définir une hypothèse d'orientation pour l'Institut des Pêches du Québec, pour le 30 juin 1979.

Suites à donner au projet du Gouvernement à l'endroit des collèges et relevant du projet Recherche et développement

02. Réaliser une étude sur l'incidence du statut collégial en fonction du sexe, du lieu d'origine et de la langue d'enseignement.

03. Encourager et soutenir les efforts d'évaluation et d'analyse auxquels se livrent plusieurs collèges, plus particulièrement en:

- travaillant à l'élaboration d'indices de qualité susceptibles de faciliter des entreprises d'auto-évaluation;
- mettant au point des techniques et des instruments pour l'évaluation institutionnelle;
- faisant des normes d'excellence et des indicateurs de qualité. (objectif 04-03-24)

03. Réviser la distribution des programmes d'enseignement. (objectif 04-03-02)

04. Développer un plan triennal du développement des collèges, lequel décrire les orientations à moyen terme que le Gouvernement entend donner au réseau collégial. (objectif 04-03-01)

05. Fournir certaines études ayant trait à l'enseignement professionnel et à l'éducation des adultes.

06. Elaborer une politique sur ce que pourrait être les centres spécialisés. (objectif 04-03-10)

07. Elaborer une politique sur ce que pourrait être des "collèges régionaux" ou des "services régionaux".

08. Favoriser la concertation entre les cégeps pour un meilleur développement de l'éducation des adultes. (objectif 04-03-07)

...3H

BUTS ET OBJECTIFS

DIRECTION ET SECRETARIAT

...19

BUTS	
05. Diriger et gérer l'activité gestion de l'enseignement collégial et le programme enseignement collégial public.	
05.01 Fournir à la DGEC le support de gestion nécessaire à son fonctionnement.	01. Préparer les comptes rendus de la régie avec les suggestions à chaque réunion suivante et les diffuser dans un délai d'une semaine suivant leur approbation. 02. Convoquer et organiser quatre réunions DGEC-collèges et produire les comptes rendus de ces réunions dans la quinzaine qui suit. 03. Préparer le dossier de la revue de programmes pour le 20 septembre 1978. 04. Préparer le dossier de la défense des crédits portant sur la gestion de la DGEC dans la liste des échéances prévues par la Direction du MEQ. 05. Produire le recueil des lois, règlements, politiques et procédures de l'enseignement collégial pour décembre 1978. 06. Produire et publier, pour le 1er octobre 1978, le cahier des buts et objectifs de la DGEC pour l'année 1978/1979. 07. Organiser l'évaluation de l'atteinte des objectifs de la DGEC pour 1978/1979 en préparant deux (2) réunions de la régie à cet effet, l'une en janvier 1979 et l'autre en juin 1979.
05.02 Assurer à la DGEC le support nécessaire à la gestion du personnel.	01. Produire le plan d'effectifs de la DGEC pour le 20 septembre 1978. 02. S'assurer de la production des descriptions de tâches et de leur mise à jour lors des comblements de poste ou sur demande. 03. Assurer la dotation du personnel en entamant les démarches de comblement de poste dans la semaine immédiate suivant le départ ou l'avis de départ d'un employé et exercer un suivi serré des étapes subséquentes. 04. Sur réception des avis du service du personnel, voir au suivi des procédures de classification, d'avancement et de promotion dans les délais prescrits. 05. Produire un Plan de développement des ressources humaines de la DGEC, pour le 1er décembre 1978. 06. En 1978/1979, réaliser toutes les activités prévues au P.D.R.H. qui relèvent de l'unité administrative (DGEC). 07. Produire un rapport bimensuel d'assiduité et en informer les membres de la régie à tous les mois.

	08. Produire un rapport du temps supplémentaire des employés à tous les mois et en informer les membres de la régie.
05.03 Assurer à la DGEC le support nécessaire à la gestion des ressources financières et matérielles.	01. Préparer le document des prévisions budgétaires, pour le 20 septembre 1978.
	02. Préparer à demande et dans les délais prescrits, les documents d'autorisation nécessaires aux engagements budgétaires.
	03. Assurer la mise en paiement des comptes payables dans un délai maximal d'une semaine suivant leur réception et en faire le suivi.
	04. Produire à tous les deux (2) mois un état des dépenses et disponibilités budgétaires par service.
	05. Assurer au jour le jour, le bon fonctionnement des services auxiliaires: entretien et réparation de l'équipement, fournitures de bureau, messagerie...
	06. Produire pour février 1979, un plan global de réaménagement physique des services de la DGEC.
	07. Traiter les demandes d'aménagement nécessitées par des projets spéciaux, en entamant les démarches auprès de la Gestion des locaux dans la semaine qui suit.
05.04 Voir à l'applicatian de la Loi 27 en regard des nominations aux conseils d'administration et de l'approbation des règlements de régie interne.	01. Faire en sorte que les demandes d'arrêté en conseil concernant les nominations des membres (sauf les socio-économiques) aux conseils d'administration des collèges soient faites dans les deux (2) jours suivant la réception de la requête des collèges et en exercer le suivi.
	02. Faire, dans les deux (2) mois qui précèdent la fin du mandat, les consultations nécessaires à la nomination des membres socio-économiques des collèges.
	03. Faire en sorte que les demandes d'approbation ou d'amendement des règlements de collège soient faites dans la semaine suivant la réception de l'avis du Contentieux à cet effet.
05.05 Voir à la diffusion interne de l'information et assurer les communications avec le réseau des cégeps et la population.	01. Fournir au personnel de la DGEC les dossiers à jour et les documents pertinents à leur travail.
	02. Assurer la gestion des documents de la DGEC en codifiant chaque document à son entrée et à sa sortie de la DGEC.

05.06 Jouer, auprès de l'Office des professions et des corporations professionnelles, le rôle qui est dévolu à la DGEC.

01. Faire valoir auprès de l'Office, le point de vue de la DGEC sur toute question relative à l'application du code des professions.

02. Faire élaborer, les cas échéants, les programmes de formation permettant l'accès aux professions suivantes: podiâtrie, audio-prothésiste.

03. Faire réviser, après avis officiel en ce sens par l'Office des professions, les programmes actuels en vue de les accorder aux modifications intervenues dans les actes professionnels à poser. Les cas prévisibles pour l'année sont: hygiène dentaire, assistance dentaire, techniques infirmières.

04. Fournir les avis de la DGEC quant à la mise en place de comités mixtes prévus par l'article 178 du code.

05. Servir d'interlocuteur pour les collèges auprès de l'O.I.I.O., pour toute question visant l'ensemble des collèges.

06. Participer aux activités des comités conjoints en opération.

05.07 Jouer, auprès des autres ministères, le rôle qui est dévolu à la DGEC.

A. PAR RAPPORT AU M.A.S.

01. Assurer l'approbation requise des contrats d'affiliation à intervenir entre établissements d'enseignement et de santé.

- réévaluation des cas d'approbation requise
- obtention de délégation de signature
- signature de contrats

02. Reviser l'entente générale type pour 1979-80, le 1er mars 1979.

03. Mettre à jour le contrat d'affiliation pour 1979-80, conformément aux modifications intervenues à l'entente générale type, pour le 1er avril 1979.

04. Reviser l'entente particulière en T.I.M. pour 1979-80, selon le programme modifié, les 1er novembre 1978 et 1er avril 1979.

05. Apporter aux collèges l'assistance requise pour la réalisation locale du contenu des diverses ententes.

B. PAR RAPPORT AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

06. Assurer la complémentarité des actions des deux ministères en matière d'enseignement agricole:

- intégration, par le Service des programmes, du programme de production;
- ouverture, par le Service de la recherche et du développement, de programmes de production dans les cégeps du Québec;
- ouverture, par le Service de la recherche et du développement, de programmes agricoles autres, dans un cégep du Québec.

C. PAR RAPPORT AU MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

07. Superviser et orienter les dossiers importants qui impliquent le ministère des Affaires culturelles:

- politique de développement des métiers d'arts;
- enseignement des métiers d'arts;
- coordination de l'utilisation de l'équipement scolaire;
- politique des biens culturels.

D. PAR RAPPORT AU MINISTERE DE L'IMMIGRATION

08. Permettre la fréquentation des cégeps aux étudiants étrangers, conformément aux politiques des deux ministères:

- une entente interministérielle relative à l'accueil des étudiants étrangers, pour le 31 mars 1979;
- une entente interministérielle relative à l'étude des dossiers académiques des étudiants étrangers, pour le 31 mars 1979.

E. PAR RAPPORT AU MINISTERE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

09. Assurer la concertation, au niveau des politiques, entre le MAI, le MEQ et les collèges en:

- élaborant des objectifs conjoints de niveau collégial, en matière de coopération avec l'extérieur, pour le 1er décembre 1978;

- fournissant au MAI l'expertise sollicitée dans le projet d'assistance au BENIN;
- présidant les trois réunions du groupe de soutien en vue d'appuyer l'action québécoise au BENIN;
- participant au comité de coopération du C.P.H. au BENIN en septembre 1978.

F. PAR RAPPORT À L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

10. Servir de point de jonction habituel entre la DGEC et l'O.L.F., de façon que soient mieux coordonnées les interventions réciproques:

- acheminer des demandes relatives à l'application de la Loi 101,
- consigner les avis fournis sur la question.

05.08 Assurer la réalisation des politiques relatives à la coopération avec l'extérieur de niveau collégial, notamment dans le secteur des enseignements techniques et de la francisation des ateliers et laboratoires scolaires.

01. Contribuer à la réalisation des programmes de coopération prévus et retenus pour l'année en:

- rencontrant lors de trois réunions les agents de liaison;
- soumettant pour avis de la part des services (SRD et SP), des projets reçus;
- étudiant en comité de concertation, puis recommandant, en vue de leurs réalisations les projets relatifs à la France, l'Europe, le Canada et les États-Unis.

02. Réajuster le programme annuel, en cours d'année.

03. Voir à l'évaluation par les services concernés (SRD et SP), de l'impact des programmes réalisés. (mai 1979)

04. Réaliser la concertation, avec les pays coopérants, quant aux actions de coopération en marche et à celles qu'il y a lieu d'amorcer en:

- organisant et participant, en avril 1978, à une mission de concertation dans certains pays coopérants et dans d'autres susceptibles de le devenir.

Suites à donner au projet du Gouvernement à l'endroit des cégeps et relevant du projet Direction et secrétariat.

01. Préparer un projet d'amendements à la Loi.

02. Poursuivre les travaux sur le Conseil des collèges.

LA FORMATION DU PERSONNEL DES COLLEGES

BUTS	OBJECTIFS
06. Assumer pour le Ministre les tâches essentielles, dans le domaine de la Formation des maîtres et dans le domaine du recyclage et du perfectionnement des maîtres et autres personnels de niveau collégial. Assumer les responsabilités légales et administratives quant à l'évaluation de la qualification et au maintien des conditions d'excellence relativement à la compétence professionnelle des enseignants de niveau collégial.	
06.01 Assurer la coordination, la continuité et la mise en oeuvre du programme de formation des maîtres, de recyclage et de perfectionnement des maîtres et autres personnels des collèges.	01. Effectuer la mise en marche du nouveau Service et la gestion des dossiers préliminaires dans les domaines de la formation et du perfectionnement, pour décembre 1978. 02. Etudier et/ou préparer les documents relatifs à la formation des maîtres de niveau collégial. 03. Rechercher et préparer les documents traitants de la formation des maîtres, relatifs aux travaux du nouveau comité de la DGEC qui a la préoccupation des prochaines conventions collectives intéressant le niveau collégial. 04. Etablir des rapports suivis avec les autres instances impliquées dans la formation et le perfectionnement des maîtres: création et/ou restructuration des comités de travail ou de concertation avec le réseau et le milieu collégial (sept.-juin 1979). 05. Participer aux travaux des comités déjà en opération pour le perfectionnement des enseignants, des administrateurs (cadres et gérants), des professionnels non-enseignants et du personnel de soutien (sept. - juin 1979).
06.02 Effectuer la gestion des programmes centralisés de formation des maîtres, de recyclage et de perfectionnement des maîtres et des autres personnels des collèges.	01. Etablir l'inventaire des besoins quantitatifs et qualitatifs des personnels du réseau et rechercher les caractéristiques des enseignants (sept. 78 - déc. 79).

02. Déterminer les objectifs particuliers de formation initiale pour les enseignants de niveau collégial; décembre 1979;

déterminer les objectifs particuliers de perfectionnement pour les enseignants et les autres personnels; décembre 1979;

élaborer des politiques particulières de formation initiale (secteur général, secteur professionnel); décembre 1979;

élaborer des politiques particulières de perfectionnement; décembre 1979;

formuler des règlements et devis relatifs aux programmes de formation et de perfectionnement (sept. 78 - déc. 79).

03. Déterminer des moyens (ressources, méthodes, temps, solutions de rechange en cours d'application, contrôle) en vue de la réalisation des programmes de formation et de perfectionnement.

04. Participer à l'élaboration des objectifs généraux et des politiques générales pour l'ensemble du système scolaire québécois, en ce qui a trait à la formation et au perfectionnement des maîtres.

05. Coordonner des plans provinciaux de perfectionnement pour le personnel enseignant et les autres personnels des collèges: (à compter de avril 1979)

1. déterminer le nombre de programmes à consacrer aux sessions, à l'aide-conseil, à l'aide financière additionnelle ou aux autres formes de perfectionnement;

2. déterminer le mode de fonctionnement des comités consultatifs de perfectionnement.

06. Connaître les plans locaux d'activités ou les programmes de perfectionnement élaborés par les collèges.

07. Mettre en application les objectifs et les politiques particulières de formation initiale des enseignants, de recyclage et de perfectionnement des autres personnels (à compter de avril 79 et continu).

08. Réaliser des devis de programmes de formation initiale et les transmettre à la DGES.

09. Collaborer à l'organisation des stages pratiques pour les maîtres en cours de formation et pour les enseignants du secteur professionnel.

10. Négocier des ententes avec les organismes diffuseurs: universités, cégeps (personnel technique et de secrétariat) et commissions scolaires (personnel ouvrier) en ce qui a trait à la formation et au perfectionnement des personnels.

11. Evaluer et mettre à jour des programmes de perfectionnement offerts aux personnels des collèges (à compter de sept. 79 et continu).

12. Evaluer les objectifs, les politiques et les devis de programmes de la formation initiale des enseignants (avril et mai 1979).

13. Collaborer aux travaux de recherche entrepris par les universités pour le développement des personnels des collèges (selon les demandes).

14. Participer à l'élaboration par la DGES, de programmes de formation initiale.

15. Participer aux travaux du Comité interne du MEQ sur la formation des maîtres et sur le perfectionnement des maîtres et des autres personnels.

Suites à donner au projet du Gouvernement à l'ébauche des objectifs
et relevant du projet Formation des personnels à

Mesure en œuvre, en collaboration avec le Bureau des [illegible] supérieur, des programmes de stages pour les professeurs et les conseillers en orientation. Objectif (06-07-08)

GROUPE DES RESSOURCES HUMAINES

BUTS

07. Coordonner les actions de la DGC dans le domaine des conditions de travail du personnel des collèges.

07.01. Assurer l'allocation des enseignants dans les collèges et effectuer les études concernant la tâche des enseignants au niveau collégial.

OBJECTIFS

01. Allouer aux collèges, des professeurs pour 1979/1980:

A- En collaboration avec les répondants locaux, recueillir les informations pour la session d'automne 1978; valider ces informations et collaborer à la détermination des clientèles au 20 septembre. (15 décembre).

B- En collaboration avec les répondants locaux, recueillir les informations pour la session d'hiver 1979 (15 mars 1979).

C- Allouer, aux collèges, les professeurs pour 1979/1980 (24 mars 1979).

D- Produire des statistiques sur les rapports professeur/étudiant par discipline, par programme pour les années 1977 à 1979. (1er juillet 1979).

02. Aider les collèges à résoudre les problèmes rencontrés dans l'application des articles 8-4.00 et 8-5.00 de la convention collective des enseignants.

A- Consulter les partenaires patronaux.

B- Fournir des avis aux collèges.

03. Poursuivre l'étude de la tâche des enseignants commandée par l'article 8-4.15:

A- Analyser la tâche pour 76-77, 77-78 (15 octobre 1978).

B- Analyser la tâche pour 78-79 (30 mai 1979).

C- Proposer d'autres modes d'allocation (à déterminer avec le Comité patronal de négociations au collégial)

04. Constituer un dossier analytique sur les enseignants de l'éducation des adultes.

A- Cueillir et analyser les données sur les enseignants de l'éducation des adultes pour 76-77, 77-78 (15 novembre 1978).

B- Cueillir et analyser les données sur les enseignants de l'éducation des adultes pour l'année 78-79 (15 octobre 1978).

C- Proposer des hypothèses (à déterminer).

07.02. Voir à l'application de la P.A.S. telle que définie par règlement.	01. Fournir aux collèges les informations et les avis nécessaires à l'application de la P.A.S. 02. Donner les autorisations requises en consultation avec SEREMAFI. 03. Participer aux comités relatifs à la P.A.S. pour y exposer le point de vue de la DGEC.
07.03. Fournir aux collèges et à la DGEC des avis concernant l'application des conventions collectives des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien.	01. Après consultation des S.R.T. du S.G.P.Q.E. et de la Fédération, fournir des avis aux collèges et à la DGEC, pour l'application des conventions. 02. Recommander ou autoriser des ententes hors cours suite à des griefs (ad hoc). 03. Participer au comité mixte sur l'application des conventions collectives.
07.04. Assurer le fonctionnement du bureau de placement aux conventions collectives.	01. Mettre en oeuvre le bureau de placement et en assurer le fonctionnement. 02. Participer au comité paritaire de placement. 03. Participer au sous-comité d'évaluation des personnes à relocaliser.
07.05. Présenter le point de vue de la DGEC lors des prochaines négociations.	01. Faire des études et présenter des hypothèses d'orientation. 02. Représenter la DGEC au comité patronal. 03. Représenter la DGEC à certaines tables de négociation.

Suite à donner au projet du Gouvernement à l'endroit des cégeps et relevant du projet Ressources humaines.

01. Élaborer en collaboration avec le service général des personnels des organismes d'enseignement, une politique des ressources humaines.